

**Précisions relatives à l’utilisation de la grille d’évaluation**

|  |
| --- |
| La grille d’évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation, est utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d’évaluation des fonctionnaires stagiaires en vue de leur titularisation. Elle a donc un caractère impératif.  Les évaluateurs sont selon les cas :  les membres des corps d’inspection (IGEN, premier et second degrés) ou les professeurs agrégés désignés par l’inspection générale de l’éducation nationale ;  les chefs d’établissement ;  les responsables de l’autorité administrative dont relève le stagiaire affecté hors école ou établissement du second degré.  **Elle est utilisée en autant d’exemplaires qu’il y a d’évaluateurs.**  La grille présente les compétences professionnelles du référentiel précité dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d’items caractérisant les compétences attendues à l’issue de l’année de stage.  Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l’acquisition des compétences, les items ci-dessous identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l’année de stage.  L’ensemble des items a vocation à être renseignés. Toutefois, au regard des conditions d’exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l’être. En tout état de cause, chaque item qui fait l’objet d’une évaluation, est renseigné par une croix dans l’une des deux colonnes et est assorti de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.  Certains items concernent particulièrement les chefs d’établissement.  En cas d’avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l’avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises. |

Fiche n° 13

Grille d’Évaluation du conseiller principal d’Éducation stagiaire

Nom et prénom du stagiaire : Établissement :

Concours de recrutement :Discipline :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  | | --- | | **la déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel**   * (1)Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d’envisager l’entrée dans le métier du CPE stagiaire * (2)Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n’est pas suffisant pour permettre d’envisager l’entrée dans le métier du CPE stagiaire   ***CC*** : compétences communes. | | | |
| **Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises (2)** |
| CC1 Faire partager les valeurs de la République |  |  |
| CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école  CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques |  |  |
| * Respecte et fait respecter les principes d’égalité, de neutralité, de laïcité, d’équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations | □ | □ |
| * Répond aux exigences de ponctualité, d’assiduité, de sécurité et de confidentialité | □ | □ |
| * Adopte une attitude et un positionnement d’adulte responsable au sein de l’établissement | □ | □ |
| * Fait preuve de respect à l’égard des élèves et des membres de la communauté éducative | □ | □ |
| * Fait respecter le règlement intérieur | □ | □ |
| Observations |  |  |
| **Compétences relationnelles, de communication et d’animation favorisant la transmission, l’implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises (2)** |
| CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication  CC10. Coopérer au sein d'une équipe  CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative |  |  |
| CC12. Coopérer avec les parents d'élèves  CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école  C8. Travailler dans une équipe pédagogique |  |  |
| * Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s) | □ | □ |
| * Participe au travail d’équipe | □ | □ |
| * Adopte une attitude favorable à l’écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative | □ | □ |
| * Participe aux différentes instances et conseils | □ | □ |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| * Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information | □ | □ |
| Observations : |  |  |
| **Compétences liées à l’organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l’établissement** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises (2)** |
| C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps  C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement  C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement  C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire |  |  |
| * Veille à la mise en place des conditions d’entrée, de sortie, de déplacement et de surveillance des élèves dans un souci de sécurité | □ | □ |
| * Prend en charge les dispositifs de vérification des absences et de retard des élèves en s’assurant du traitement et de la circulation de l’information à l’égard de toutes les personnes concernées | □ | □ |
| * Participe à l’élaboration du règlement intérieur et à son application notamment lorsqu’il s’agit du respect des personnes et des biens | □ | □ |
| * Adopte une relation d’écoute, d’aide, de soutien auprès des élèves ; sait valoriser et encourager les élèves | □ | □ |
| * Fait preuve de vigilance à l’égard des situations conflictuelles, des comportements d’incivilité et de violences de toutes natures et apporte des solutions en concertation avec les équipes éducatives et pédagogiques | □ | □ |
| * Participe à sa mesure à l’organisation et à l’animation des personnels de la vie scolaire | □ | □ |
| * Contribue à l’élaboration et à la mise en œuvre du volet éducatif du projet d’établissement | □ | □ |
| Observations : |  |  |
| **Compétences éducatives et pédagogiques favorisant toutes les situations d’apprentissage et d’accompagnement des élèves** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises(2)** |
| CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  CC4 Prendre en compte la diversité des élèves  CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation  C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif  C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative  C7. Participer à la construction des parcours des élèves |  |  |
| * Participe au suivi individuel des élèves et à la définition des réponses à apporter en collaboration avec les équipes, les parents et les partenaires éventuels | □ | □ |
| * Participe aux différents dispositifs favorisant la citoyenneté participative et représentative des élèves | □ | □ |
| * Contribue à l’information des élèves sur leur projet d’orientation en liaison avec le professeur principal et le conseiller d’orientation psychologue | □ | □ |
| Observations : |  |  |
| **Compétences relatives à l’usage et à la maîtrise des technologies de l’information de la communication** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises(2)** |
| CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier |  |  |
| * Utilise les outils numériques mis en place dans l’établissement | □ | □ |
| * Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique | □ | □ |
| * Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l’outil numérique | □ | □ |
| Observations : |  |  |
| **Compétences d’analyse et d’adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions inhérentes au métier et à son environnement.** | **Suffisamment acquises (1)** | **Insuffisamment acquises(2)** |
| CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel |  |  |
| * Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d’encadrement et les formateurs tuteurs et s’efforce d’améliorer sa pratique | □ | □ |
| * Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités | □ | □ |
| Observations : |  |  |
|  |  |  |

Avis motivé :

Avis favorable à la titularisation : □

Avis défavorable à la titularisation : □

Qualité de l’évaluateur :

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

Rapport du corps d’inspection à annexer selon les situations